

Publié le 19 janvier 2014.
Dernière modification : 16 avril 2025.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ AGRICOLE DES CAOUTCHOUCS D'AN-PHU-HA (SACAPH)

I. — BONNEFOY FRÈRES ET VEILLET

Création : 1911.

PLANTATION BONNEFOY FRÈRES

(*Annales des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, n° 50, 1^{er} trim. 1916, p. 45)

Capital : 500.000 francs.

Propriétaires : Messieurs Bonnefoy frères.

Situation : située dans la province de Baria, entre les villages de Long-nhung, Long-hiêp, La-son, Long-cap et Long-xuyên, à 113 km de Saïgon.

Nature du terrain : terres rouges.

Voie d'accès : route de Saïgon-Baria-Dat-dô.

Superficie totale : 1.100 hectares dont 200 hectares plantés, 70.000 arbres de 3 à 6 ans.

Programme à réaliser : 135.000 arbres.

Poivriers : 20 hectares donnant 30.000 pieds en rapport.

Cannelle : 750 pieds.

Dessouchage et enlèvement des bois pratiqué.

Labours réguliers annuels.

Main-d'œuvre : cent coolies annamites employés à la journée.

Installations et immeubles : maison d'habitation, écuries, parc à bestiaux.

Cheptel : un troupeau de bœufs.

Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc, 12 avril 1922, pp. 629-634 : liste des plantations et de l'évolution de leur superficie plantée

633 : Bonnefoy fr. et Veillet à Long-Hiêp et Long-xuyên : Pourdon [*sic* : Bourdon], directeur.

Plantation Bonnefoy-Veillet

(*Annuaire des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, au 1^{er} septembre 1923)

Province de Baria

La plantation appartient à MM. Bonnefoy frères et Veillet.

Située dans la province de Baria, entre les villages de Long-nhung, Long-hiêp, La-son, Long-cap et Long-xuyên, à 106 kilomètres de Saïgon et 6 kilomètres de Baria.

Nature du terrain : terres rouges.

Voie d'accès : routes Saïgon — Baria — Long-nhung.
Superficie totale : 1.291 ha. 38 a. 92 c., dont 375 hectares plantés de 85.000 arbres.
Production : 70.000 kg.
Poivriers : 12 hectares, donnant 20.000 pieds en rapport.
Jute : 2 hectares. — Canne à sucre sur 2 hectares. — Canneliers, colatiers et cacaoyers sur 1 hectare et 2 hectares de caféier.
Dessouchage et enlèvement des bois : pratiqués.
Labours réguliers annuels.
Main-d'œuvre : 250 à 300 coolies annamites, employés à la journée.
Installations et immeubles : Deux maisons pour Européens et dix-huit habitations pour coolies, machine à vapeur actionnant quatre laminoirs pour travailler le caoutchouc, une scie et une pompe élévatoire, écurie, parc à bestiaux. — Usine, séchoir et ateliers divers couverts en tôle ondulée.
Cheptel : un troupeau de bœufs de 350 têtes.

Demandes d'emploi
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 12 mai 1926)

M. Numa Galibert, 17, boulevard des Lices à Castres (Tarn), ancien gérant de la Société des plantations de Baria.
Références : ... M. Bourdon, gérant des plantations Veillet et Bonnefoy...

PLANTATION BONNEFOY-VEILLET
(*Annuaire du syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, 1926)
(Renseignements arrêtés au 1^{er} septembre 1926)

Sur les villages de Long-nhung, Long-hiêp, La-son, Long-cap et Long-xuyên province de Baria.
Voies d'accès : routes Saïgon-Baria-Longnhung.
Distance de Saïgon : 106 kilomètres.
Propriétaires : MM. Bonnefoy frères et Veillet.
Nature du terrain : terres rouges.
Superficie globale : 1.291 ha.
Superficie plantée en hévéas : 375 ha. ;
Nombre d'hévéas plantés : 85.000.
Méthode de culture : labours réguliers annuels.
Main-d'œuvre : 250 à 300 coolies annamites employés à la journée.
Immeubles et installations : deux maisons pour Européens et dix-huit habitations pour coolies, machine à vapeur actionnant quatre laminoirs pour travailler le caoutchouc, une scie et une pompe élévatoire, écurie, parc à bestiaux. — Usine, séchoir et atelier divers couverts en tôle ondulée.
Cheptel : 250 bœufs.
Production annuelle : 70.000 kg.
Autres cultures de la plantation : poivriers : 12 ha. ; jute : 2 ha. ; canneliers. kolatiers, et cacaoyers sur 1 ha. et 2 ha. de caféiers.

II. — SOCIÉTÉ ANON., FONDÉE LE 25 FÉVRIER 1927

SOCIÉTÉ AGRICOLE DES CAOUTCHOUCS D'AN-PHU-HA (Cochinchine)

Société anonyme, constituée à Saigon, soumise à la législation française.

Statuts déposés chez M^e Mathieu, notaire à Saïgon, le 14 janvier 1927.

Dénomination: Société agricole des caoutchoucs d'An-Phu-Ha (Cochinchine).

Capital : 10 millions de francs.

Siège social : Long-Hiêp (province de Baria), Cochinchine.

.....

Apports : les apports faits à la société sont les suivants :

Par M. et M^{me} Veillet : deux terrains plantés d'hévéas, sis, l'un village de Long-Xuyên, de soixante-dix hectares et, l'autre, village de Long-Hiêp, de vingt hectares trente-six ares, et deux terrains en friche, sis, l'un village de Long-Kiên, de dix hectares et l'autre, village de Long-Hiêp, de cent-dix-sept r hectares .

Par MM. Charles et Léon Bonnefoy : deux terrains plantés d'hévéas sis, l'un village de Long-Xuyên de cinquante hectares, et l'autre village de Long-Hiêp, de deux cent vingt-sept hectares.

Par M. Charles Bonnefoy : deux terrains plantés d'hévéas sis, l'un village de Long-Xuyên et Long-Lap, de quatre-vingt onze hectares et l'autre village de Long-Lap, de deux cent quatre-vingt-deux hectares, et un lot de diverses parcelles en friche, de cent hectares.

Par M. Drabier ¹ : un terrain situé au village de Long-Lap, de cent vingt hectares en friche.

Ensemble, les constructions, hangars, matériel industriel et aratoire, cheptel mort et vif, sur le lot apporté par MM. Charles et Léon Bonnefoy.

Rémunération des apports : il a été attribué aux apporteurs, dans la proportion de la valeur des biens par eux apportés :

1° Quarante mille actions de 100 fr., entièrement libérées ;

2° La somme de six millions de francs en espèces ;

3° Et trois mille cent vingt-cinq parts bénéficiaires.

.....

¹ René Drapier : fondé de pouvoirs des Éts Bonnefoy frères, administrateur des Éts industriels de Saigon (suite des précédents) : fabrique de carreaux en ciment, etc. Puis avocat-défenseur.



Coll. Olivier Galand

SOCIÉTÉ AGRICOLE DES CAOUTCHOUCS
D'AN-PHU-HA
(SACAPH)

Société anonyme
au capital de 10 millions de fr.
divisé en 100.000 actions de 100 fr. chacune
Statuts déposés en l'étude de M^e Mathieu, notaire à Saigon

Droit de timbre acquitté par abonnement
vvvvvvv
Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel de l'Indochine*
du 16 mars 1927

Siège social à Long-Hiep (Cochinchine)

ACTION DE CENT FRANCS AU PORTEUR
Un administrateur (à gauche) : A. Furst
Par délégation du conseil d'administration : ?
à droite: A. Rouquie, Ronquie, Ronquié ?
Impr. Chaix. Encres Lorilleux

Notre carnet financier
(*Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mars 1927)

Nous apprenons la création de la Société des Caoutchoucs de An-Phu-Ha (Cochinchine) au capital de 10 millions de francs ; siège social : Long-Hiêp (Baria).

SOCIÉTÉ DE CRÉDIT FONCIER COLONIAL ET DE BANQUE
(*Le Journal des économistes*, avril 1927)

Des intérêts ont été pris dans les Caoutchoucs de An-Phu-Ha.

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 octobre 1927)

La Société d'An-Phu-Ha a introduit en Bourse, le 17 octobre, 60.000 de ses actions sur 100.000 existant.

Rappelons que le capital de cette affaire est de 10 millions divisé en 100.000 actions de 100 fr. dont 40.000 remises aux apporteurs et qu'il existe 5.000 parts de fondateur dont 3.125 remises aux apporteurs.

Les apporteurs sont MM. Bonnefoy, Veillet et Drabier et la plantation qu'ils apportent compte 110.000 hévéas dont 48.000 en saignée. Elle est située à 11 km. de Baria, à Long-Hiêp et s'étend sur près de 1.000 ha.

La production est d'environ 90 tonnes de caoutchouc par an.

Société agricole des caoutchoucs de An-Phu-Ha
(*L'Économiste parlementaire*, 20 octobre 1927)

Cette société, dont les actions ont été introduites le 17 octobre au marché en Banque, exploite des plantations d'hévéas couvrant 1.100 hectares et situées dans la province de Baria.

Une route de 113 kilomètres relie le domaine à Saïgon, mais c'est par un appontement plus voisin (à 12 kilomètres des exploitations) que se font les expéditions par vapeurs.

La surface plantée, qui est actuellement de 520 hectares, atteindra l'année prochaine 720 hectares, et cette augmentation se fera par emploi des bénéfices sans qu'il soit besoin de faire un appel de capitaux nouveaux. Point important à mettre en relief, car le capital de la société peut être considéré comme modéré en comparaison du nombre d'arbres actuellement en saignée (48.000 hévéas) et de l'importance de la production qui s'est élevée à 80 tonnes en 1926. Du reste, la production doit s'accroître graduellement dès 1928 par la saignée de 62.000 arbres en plus jusqu'à 1932.

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 4 mars 1928)

Si l'Indochine a joui en Bourse, il y a deux ou trois ans, d'une grande confiance, très justifiée d'ailleurs, on doit convenir que cette réputation exceptionnelle est aujourd'hui bien entamée. Sans parler d'escroqueries notoires, le public se refuse à avaler les actions d'An-Phu-Ha (plantation Bonnefoy-Veillet) à 300 francs, quand elles en valent, bien payées, 100, et autres crocodiles semi-empaillés.

CHRONIQUE FINANCIÈRE
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 11 mars 1928)

Paris, 1^{er} février

[...] Cette dernière affaire [An-Phu-Ha] n'est pas intrinsèquement mauvaise, mais elle est capitalisée à deux ou trois fois sa valeur réelle et c'est le prototype des affaires soufflées. Le capital est de 10 millions divisé en 100.000 actions de 100 francs ; il y a, bien entendu, des parts de fondateur La production étant de 90 tonnes de caoutchoucs, ce n'est pas excessif.

Ce qui l'est, c'est d'introduire les actions en Bourse à trois fois leur valeur nominale, ce qui capitalise l'affaire, parts comprises, à 36 millions environ.

À ce taux, l'entreprise ne peut réserver que des désillusions à ses actionnaires, car l'augmentation de production à attendre des arbres non encore saignés n'a rien que de très normal et les extensions sont difficiles, car il n'y a guère de terrains libres dans le canton d'An-Phu-Ha.

D'ailleurs des extensions nécessiteraient des capitaux que la société n'a pas, les 6 millions souscrits en espèces ayant été versés aux apporteurs.

Nous espérons que les petits planteurs de Cochinchine ne prendront pas cette affaire comme exemple quand ils voudront mettre leur plantation en société.

Une mise en société est avantageuse parce qu'elle permet de « n'avoir pas tous ses œufs dans le même panier » et qu'elle facilite le partage lors des successions.

Mais il ne faut pas être trop gourmand ; à vouloir trop, on risque fort d'avoir finalement moins.

CHRONIQUE FINANCIÈRE
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 15 juin 1928)

Paris, le 1^{er} juin 1928

[...] Il y a, par exemple, de bonnes plantations, remontant à quinze ans et produisant de 50 à 120 tonnes, auxquelles ont tendance à s'intéresser ceux qui les connaissent. Qu'ils se gardent bien de le faire avant d'avoir calculé la capitalisation en Bourse de l'affaire qu'ils surveillent : une plantation, bonne intrinsèquement, devient un placement exécrationnel, si elle est capitalisée à 40 ou 60 millions.

C'est le cas, pour ne prendre qu'un exemple, d'An-Phu-Ha, l'ancienne affaire Bonnefoy-Veillet, capitalisée, aujourd'hui encore, à plus de 30 millions de francs ; le marché de ce titre est d'ailleurs sensiblement fictif car le cours n'a baissé que d'environ 16 % alors que d'excellentes valeurs comme le Cambodge perdaient 50 %. [...]

Société du Crédit foncier colonial et de banque
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 17 juin 1928)

[...] La Société des Plantations de Kratié et la Société agricole des caoutchoucs d'An-Phu-Ha ont été définitivement constituées au cours de l'exercice. Cette dernière exploitation est déjà en cours de rendement. [...]

Société agricole des caoutchoucs d'An-Phu-Ha
(*L'Information financière, économique et politique*, 5 juillet 1928)

L'assemblée ordinaire du 28 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1927. présentant un bénéfice net de 293.046 francs, reporté à nouveau, après dotation de la réserve légale.

L'assemblée a ratifié la nomination en qualité d'administrateurs de MM. Léon Caffort², Alphonse Furts³, Georges Hart⁴ et Pierre Richemont⁵.

La production de l'exercice a atteint 64.262 kg de caoutchouc. Il a été défriché en 1927 327 hectares.

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 3 mars 1929)

Notons encore que Bêh-Cui a baissé et An-Phu-Ha aussi, ainsi que l'Agricole Sud-Indochinoise*, mais cela n'a rien d'étonnant : l'Agricole Sud-Indochinoise* a été pillée par ses fondateurs et An-Phu-Ha est une joyeuse fumisterie.

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 7 avril 1929)

² Léon Caffort : armurier-bijoutier à Saïgon.

³ Alphonse Furst (et non Furts)(1870-1930) : administrateur délégué du Crédit foncier colonial (mai 1926). Voir [encadré](#).

⁴ Georges Harth (et non Hart)(Paris XI^e, 29 juin 1873-? 22 février 1943) : fils de Théodore Harth (1830-1888), fondateur de la maison Harth, négoce de métaux, à Lima (1854), administrateur du Comptoir Lyon-Alemand (1880), et de Louise Hertlé. Frère de Paul Harth (1872-1963) et de Marguerite Harth (M^{me} Alfred Pacquement). Marié à Henriette Émilie Valade (1921), puis à Lucie Mallet. Administrateur des Voitures électriques (Procédés Kriéger)(1907), du Crédit foncier colonial, de la Société agricole des caoutchoucs d'An-Phu-Ha (juin 1928), des Sucrieries coloniales (juin 1928), de la Banque nationale de crédit (1930-1932), du Comptoir Lyon-Alemand, des Éts J. Bocuze et Cie, à Lyon, de Carel-Fouché.... Chevalier de la Légion d'honneur (mars 1939).

⁵ Pierre Richemond (et non Richemont) : né le 9 oct. 1864 à Paris. Fils d'Émile Richemond (1837-1920), fondateur des Éts Weyher & Richemond à Pantin (machines à vapeur), président de la Société industrielle des téléphones, de la Continentale Edison, de la Cie parisienne de distribution d'électricité (CPDE) et du tribunal de commerce de Paris, administrateur des Chemins de fer du Sud de la France et du Chemin de fer du Nord, régent de la Banque de France.

Marié à Thérèse Levita, fille du jurisconsulte de l'ambassade d'Autriche-Hongrie à Paris, Jules Levita. Enfants : Jean, François et Suzanne (mariée en 1918 au capitaine Collet). Remarié à Liliane Millon. Ingénieur ECP. Administrateur délégué de la Société des anciens établissements Weyher et Richemond (absorbés en 1926 par Fives-Lille), administrateur de la Cie électro-mécanique, administrateur (1913), puis président (1931-1932) de la Banque nationale de crédit (BNC), administrateur du Comptoir Lyon-Alemand. Administrateur du Crédit foncier colonial et des Caoutchoucs d'An-phu-Ha (Sacaph). Administrateur (1921), puis président (1928-1938) du P.-O., administrateur par ricochet des Chemins de fer du Maroc et de l'Énergie électrique du Maroc. Président de Bozel-Lamotte, puis Bozel-Malétra. Administrateur de l'UCPMI à Hagondange, etc. Juge au tribunal de commerce de Paris. Président du Groupe des industries métallurgiques et mécaniques de la région parisienne, puis de l'UIMM. Chevalier (1900), officier (1911), puis commandeur (1929) de la Légion d'honneur.

Les Hévéas de Cochinchine*, Agricole Sud-Indochinoise* et An-Phu-Ha qui, au contraire, baissent évidemment parce que les fondateurs profitent de la hausse du caoutchouc pour liquider le reste de leur papier

Notre carnet financier
(*Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 juin 1929)

Société agricole des caoutchoucs d'An-Phu-Ha. — Le bénéfice d'exploitation de 1928 est de 452.600 francs contre 891.839 fr.

Après 215.428 francs contre 438.888 d'amortissements, le bénéfice net est de 31.075 francs contre 293.046 francs.

Le solde distribuable atteint 309.469 francs.

Au bilan, les immobilisations sont décomptées pour 11.161.499 francs contre 10.545.071 francs.

L'actif disponible est de 86.322 francs contre 322.432 francs.

Le réalisable ressort à 123.800 francs contre 74.632 francs.

Quant aux exigibilités, elles sont portées pour 1.047.499 francs contre 649.090 francs.

Gustave Jean Louis BRIAND, président (1930-1935)

Né le 9 janvier 1875 à Cahors (Lot).

Fils de Gustave Émile Briand, capitaine, et de Marie Anne Louise Larroque.

Marié en 1911 à Louise Oudriette, fille d'un avocat. Dont Jean (1920).

Polytechnicien.

Administrateur du [Crédit foncier colonial](#) (1912-1935),

de Société nouvelle du Froid industriel (1913),

des [Grands Domaines de Madagascar](#),

de la [Compagnie des Rhums purs](#) (jan. 1922),

des [Sucrieries coloniales](#) (juin 1922),

des Ateliers de fabrication d'outillage moderne pour engrenages (sept. 1922),

de la Société générale Isothermos (mai 1925),

de Sucres et produits coloniaux (août 1925),

de la [Société guinéenne de culture](#) (fév. 1927),

des [Phosphates du Dyr](#) (juillet 1927),

et des Établissements généraux de Rouen (déc. 1927).

Décédé le 24 mai 1941.

*Société agricole des caoutchoucs d'An-Phu-Ha
(La Journée industrielle, 25 juin 1930)*

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1929 se soldant par un bénéfice net, après amortissements, de 118.087 francs.

Après réserve légale et compte tenu du report antérieur de 307.915 fr., le disponible s'élevant à 420.953 fr. a été reporté à nouveau.

L'assemblée a ratifié la nomination de M. Gustave Briand comme administrateur.

*Société agricole des caoutchoucs d'An-Phu-Ha
(L'Information financière, économique et politique, 29 juin 1930)*

Les actionnaires, réunis le 24 juin en assemblée ordinaire, ont approuvé les comptes de l'exercice au 31 décembre 1929 faisant apparaître un solde bénéficiaire brut de 206.521 francs. Il en a été déduit pour amortissements sur constructions matériel et outillage une somme de 153.483 francs, ce qui laisse un solde net de 113.037 francs. Déduction faite de 5.651 francs pour la réserve légale, le reliquat de 107.886 francs joint au report antérieur de 307.915 francs a été reporté à nouveau.

Les actionnaires ont ratifié la nomination en qualité d'administrateurs, de MM. Gustave Briand, administrateur de la Société de crédit foncier colonial et de Banque.

La production a été de 64.990 kg pendant l'exercice.

RÉDUCTION DU CAPITAL DE 10 À 7,5 MF

Société agricole des caoutchoucs d'An-Phu-Ha
(*Les Annales coloniales*, 6 septembre et 18 octobre 1930)

L'assemblée extraordinaire du 3 septembre a décidé l'annulation de 25.000 actions d'apport n° 75.001 à 100.000, la réduction du capital de 10 à 7 1/2 millions en résultant, le rachat des 5.000 parts bénéficiaires à 1 fr. par part et modifié les statuts en conséquence.

RADIATIONS

(*Le Journal des finances*, 3 avril 1931)

Depuis le 1^{er} avril 1931, les valeurs suivantes ont cessé de figurer à la cote : ... actions An-Phu-Ha...

Société agricole des caoutchoucs d'An-Phu-Ha
(*L'Information financière, économique et politique*, 23 juillet 1931)

L'assemblée ordinaire tenue le 22 juillet, sous la présidence de M. Gustave Briand, a approuvé les comptes de l'exercice 1930, faisant apparaître une perte de 35.135 fr. 18 ; le solde disponible reporté antérieurement s'élevant à 415.301 francs 74, le reliquat, après diminution de la perte de l'exercice 1930, s'établit donc à 380.166 fr. 56. Cette somme a été reportée à nouveau.

La production sociale pendant l'exercice écoulé s'est élevée à 60.866 kg de caoutchouc. Devant la situation critique causée par l'effondrement des cours, le conseil a décidé de réduire les frais généraux dans toute la mesure possible, bornant l'activité de la société à l'entretien des plantations actuelles et à une exploitation limitée.

Le conseil rappelle dans son rapport l'annulation de 25.000 actions d'apport constatée par l'assemblée du 3 septembre 1930 et dont l'abandon avait été librement consenti par leurs propriétaires et la réduction du capital d'une somme correspondante au montant nominal de ces actions, soit 2.500.000 francs. Le capital social se trouve ainsi réduit à 7.500.000 francs. L'assemblée extraordinaire du 3 septembre 1930 décidait en même temps le rachat des 5.000 parts bénéficiaires.

Comme complément à ces dispositions, et dans un esprit d'assainissement, le conseil indique qu'une assemblée extraordinaire sera convoquée incessamment pour statuer sur une nouvelle réduction du capital qui résulterait, notamment, de l'abandon et de l'annulation du solde des actions d'apport.

RÉDUCTION DU CAPITAL DE 7,5 à 1 MF

(*Le Journal des finances*, 2 octobre 1931)

L'AGRICOLE DES CAOUTCHOUCS DE AN-PHU-HA végète hors cote à 10, l'action de 100 fr. L'assemblée du 28 septembre a réduit le capital de 7 millions 1/2 à 1 million par

annulation du solde des actions d'apport et par l'échange des titres des actions de numéraire



Coll. Olivier Galand

SOCIÉTÉ AGRICOLE DES CAOUTCHOUCS
D'AN-PHU-HA
(SACAPH)

Société anonyme

au capital de un millions de fr.

divisé en 10.000 actions de 100 fr. chacune

Statuts déposés en l'étude de M^e Mathieu, notaire à Saïgon,
modifiés par les assemblées générales extraordinaires des 3 septembre 1930
et 28 septembre 1931

Droit de timbre acquitté par abonnement

wwwww

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel de l'Indochine*
du 16 mars 1927

Siège social à Long-Hiep (Cochinchine)

ACTION DE CENT FRANCS AU PORTEUR

Un administrateur (à gauche) : Gustave Briand

Par délégation du conseil d'administration (à droite) : ?

Impr. Chaix. Encres Lorilleux

PLANTATION AN-PHU-HA
(*Annuaire du Syndicat des planteurs de caoutchouc de l'Indochine*, 1931)

Propriétaire ou directeur : Sacaph.
 Commune de Long Hiêp.
 Canton de An-phu-Ha.
 Voie d'accès : Saïgon-Baria et Baria Longhiêp.
 Distance de Saïgon : 112 km.
 Nature du terrain : terre rouge.
 Année de la première mise en culture : 1911.
 Superficie totale : 982,44 hectares.
 Superficie plantée : 560 hectares.
 Nombre d'hévéas plantés : avant 1924, 45.000 ; en 1926, 65.000 ; en 1927, 24.000 ; en 1928, 30.000.
 Méthode de culture : labourage.
 Méthode de saignée : 1/2 arrêt, 1/4 de l'arbre.
 Main-d'œuvre : locale.
 Immeubles et installations : une maison du directeur, 3 logements assistant : bureau, magasin, logement du surveillant et coolies pour 100 ménages.
 Matériel agricole : tracteur Mac Cormick avec pulvérisateurs. B. T. K. et 4 charrues à 5 disques et 3 charrues à socs.
 Cheptel : 150 bœufs de travail.
 Production annuelle : 75 tonnes.
 Autres cultures de la plantation : poivres.

N ^o	PLANTATION	PROPRIÉTAIRE ou DIRECTEUR		SUPERFICIE	
2	An-Phu-Ha [Sté Agr. des Caoutchoucs d']	S. A. C. A. P. H.	Long-Hiêp	982 44	560 00

N ^o	Plantation	Nb d'hévéas plantés								Production actuelle	
		Av. 1924	1924	1925	1926	1927	1928	1929	1930	Nb arbres en saignée	tonnes métriques
2	An-Phu-Ha	45.000			65.000	24.000	30.000			45.500	75

CAOUTCHOUCS AN-PHU-HA
(*Le Journal des débats*, 30 septembre 1931)

L'assemblée des porteurs de parts du 28 courant a décidé la mise de la Société civile sous le régime de la loi de 1929, et voté des résolutions en conséquence.

Société agricole des caoutchoucs d'An-Phu-Ha
(*L'Information financière, économique et politique*, 15 avril 1932)
(*L'Action française*, 17 avril 1932)

Comme suite à une décision récente, les 5.000 parts bénéficiaires des Caoutchoucs d'An-Phu-Ha seront rachetées au prix de un franc chaque.

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juin 1932)

An-Phu-Ha échange 6 actions anciennes pour une nouvelle.

Société agricole des caoutchoucs d'An-Phu-Ha
(*L'Information financière, économique et politique*, 2 juillet 1932)

Les actionnaires, réunis le 30 juin en assemblée ordinaire, ont approuvé les comptes de l'exercice 1931, faisant ressortir une perte de 167.214 fr. 65. Après application du solde disponible précédemment reporté, il reste un reliquat créditeur de 212. 951 fr. 91 qui a été reporté a nouveau.

L'assemblée a renouvelé les pouvoirs de tous les membres du conseil d'administration, qui arrivaient à terme de mandat.

La production, en 1931 a été de 59.793 kg de caoutchouc, sensiblement égale à celle de 1930, qui avait atteint 60.866 kg. La surface plantée est de 496 hectares, le nombre d'arbres actuellement en saignée est de 45.500.

Une assemblée extraordinaire, qui devait se tenir le même jour, à l'effet de délibérer sur une réduction du capital social de 1 million à 100.000 francs suivie d'une réaugmentation à 500.000 fr. par l'émission d'actions de numéraire, a été, faute de quorum, reportée à une date ultérieure.

CPUP D'ACCORDÉON

NOTRE CARNET FINANCIER
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 septembre 1932)

An-Phu-Ha a réduit son capital d'un million à 100.000 francs, puis l'a reporté à 500.000 francs, le conseil étant autorisé à l'élever à 2 millions de francs de francs.

L'assemblée extraordinaire s'est tenue le 30 août et a approuvé les projets du conseil.

Société des caoutchoucs d'An-Phu-Ha
(*L'Information financière, économique et politique*, 25 juin 1933)
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 juillet 1933)

Réunis le 22 juin en assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 1932, faisant ressortir une perte de 175.075 francs, amortie par application du report bénéficiaire antérieur de 212.951 fr., laissant ainsi un report à nouveau de 37 867 fr. La production des plantations s'est élevée à 79.813 kg contre 59.793 en 1931.

(L'Information d'Indochine, économique et financière, 2 août 1934)

Dans son rapport à l'assemblée des actionnaires de la Société agricole d'An-phu-Ha, le conseil d'administration a précisé que la production de la société au cours de l'exercice 1933 avait atteint 91.136 kg de caoutchouc contre 79.813 en 1932.

Admissions au Syndicat des planteurs
(Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc, 12 juin 1935)

Meslier ⁶, directeur de la Société agricole des caoutchoucs d'An-phu-Ha

Caoutchoucs d'An-phu-Ha
(L'Information d'Indochine, économique et financière, 22 juin 1935)

Les produits d'exploitation de l'exercice 1934 se chiffrent à 233.721 fr. contre 177.801 fr. en 1933. Compte tenu des charges et de 11.658 fr. d'amortissements, les comptes se soldent par une perte de 85.958 fr. contre une perte de 98.700 fr. Le total débiteur à reporter sera de 146.78 *[sic]* fr.

Agricole des Caoutchoucs d'An-Phu-Ha
(L'Information d'Indochine, économique et financières, 6 juillet 1935)

L'assemblée ordinaire du 7 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1934 se soldant par une perte de 85.958 fr. 10, qui s'ajoute au report déficitaire antérieur s'élevant à 60.824 fr. 10.

L'assemblée a donné *quitus* au conseil pour sa gestion durant l'exercice écoulé et notamment à MM. Maxime Grammont ⁷, Gaston Petin ⁸ et Gustave Briand, administrateurs démissionnaires.

Le rapport du conseil indique la production de l'année 1934 a atteint 98.431 kg contre 91.136 kg en 1933. Les recettes nettes d'exploitation se sont élevées à 233.721

⁶ Amédée Meslier (Affreville, Algérie, 1873-Saïgon, 1938) : ancien chef du Service forestier. Administrateur de la Société Foncière et rizicole de Soctrang (1929). Candidat malheureux au Conseil colonial sur la liste radical-socialiste Ardin-Béziat à l'automne 1930. Grand chasseur devant l'Éternel, il survit de peu au printemps suivant à l'attaque d'un buffle sauvage au Cambodge (*L'Écho annamite*, 20 mars 1931).

⁷ Maxime Grammont (1881-1950) : président de Wm. G. Hale. Voir [encadré](#).

⁸ Gaston Petin (ou Pétin) : avocat. Avait assisté au mariage à Paris du journaliste Monribot, alors à *L'Opinion*, en compagnie de Maxime Grammont (*L'Écho annamite*, 8 janvier 1925).

francs contre 177.801 fr. l'année précédente. Le solde débiteur de l'exercice écoulé ressort ainsi à 85.958 fr. contre 98.700 fr. pour l'année 1933.

Agricole d'An-Phu-Ha
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 1^{er} août 1936)

L'assemblée du 11 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1935. L'exercice s'est soldé par une perte de 92.896 fr., qui est venue s'ajouter au solde déficitaire antérieur de 146.781 fr. La perte totale de 239.678 francs à nouveau.

Les administrateurs sortants, MM. L. Caffort et P[ierre] Richemond, ont été réélus.

Admissions
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 12 août 1936)

La Chambre agréée, en qualité de membre titulaire, M. Bourdon, directeur de la Société agricole des caoutchoucs d'An-phu-ha, ayant pour parrains, MM. Meslier et Tort.

(*Le Journal des finances*, 5 juin 1937)

CAOUTCHOUCS D'AN-PHU HA. — Augmentation de capital de 500.000 francs à 2.500.000 fr. par l'émission, à 103 francs, de 20.000 actions de 100 francs.

Société agricole des caoutchoucs
d'An-Phu-Ha (Cochinchine)
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 17 juillet 1937)

Le B.A.L.O. du 21 juin publie une notice en vue de l'admission à 103 francs et admission ultérieure à la cotation de 20.000 actions nouvelles de 100 francs, jouissance du 1^{er} janvier 1937 et réservées aux anciens actionnaires à raison de 4 actions nouvelles pour une ancienne. Souscription ouverte du 24 juin au 15 juillet. Le capital sera ainsi porté à 2.500.000 francs.

Société des caoutchoucs d'An-Phu-Ha
Assemblée générale annuelle du 14 juin 1937
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 25 septembre 1937)

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

[...] Le nombre de nos arbres en saignée a augmenté, au cours de l'exercice écoulé, d'environ 7.500 unités. Notre production, par suite, a atteint 115.495 kg en 1936 contre 105.970 kg en 1935.

La hausse des prix du caoutchouc, l'augmentation de notre production et la dévaluation de la piastre indochinoise par rapport à la livre sterling, ont heureusement influencé les résultats de l'exercice 1936. L'accroissement des recettes d'exploitation, qui ont passé de 225.854 fr. 75 en 1935 à 562.401 fr. 95 en 1936, nous a permis d'entreprendre en fin d'année des travaux supplémentaires pour la remise en état normal de nos plantations, travaux dont le besoin, après tant d'années de crise, se faisait particulièrement sentir.

C'est en partie pour nous procurer les fonds de roulement nécessaires à la continuation des travaux que nous vous avons convoqués aujourd'hui même, en assemblée générale extraordinaire, en vue d'autoriser votre conseil à augmenter le capital social de 500.000 à 2.500.000 fr., par l'émission de 20.000 actions nouvelles de 100 francs chacune, à souscrire et à libérer en numéraire.

Si vous approuvez les comptes qui vous sont présentés, le compte de « Profits et pertes » s'établira comme suit (en fr.) :

Recettes d'exploitation	562.401,95	
De ce montant il a été déduit :		
les frais généraux et impôts	288.545,25	
les amortissements	24.509,81	
les pertes des exercices antérieurs	239.678,62	
	552.733,69	
Nous vous proposons de prélever sur le solde, soit		9.668,26
5 % pour la réserve légale	483,41	
et de reporter à nouveau le solde bénéficiaire de		9.184,85

Depuis le début de l'exercice en cours, votre conseil s'est adjoint, comme administrateur, M. André Caffort⁹ dont vous voudriez bien approuver la nomination.

Plus récemment, MM. Léon Bonnefoy et Jean-Marie Veillet ont résigné leurs fonctions d'administrateur, dans l'impossibilité où ils étaient de se consacrer pleinement à la gestion de notre société. Pour les remplacer, votre conseil a appelé à siéger dans son sein MM. Jean de Margerie¹⁰ [Crédit foncier colonial] et Jean Richemond¹¹. Nous vous demandons de ratifier ces nominations.

Messieurs Léon Bonnefoy et Jean Marie Veillet n'ayant pris aucune part aux actes d'administration de cet exercice, nous vous proposons de leur donner *quitus* définitif de leur gestion.

Dans un rapport spécial, et pour se conformer aux prescriptions de l'article 40 modifié de la loi du 24 juillet 1867, MM. les commissaires aux comptes vous rendront compte, en ce qui concerne l'exercice écoulé, des marchés et entreprises traités avec les sociétés dans lesquelles certains de vos administrateurs peuvent avoir un intérêt direct ou indirect. Vous voudrez bien approuver le compte rendu et renouveler à votre conseil d'administration, pour l'exercice 1937, l'autorisation prévue par la loi précitée.

Enfin, vous avez à nommer vos commissaires aux comptes qui auront pour mission d'exercer leurs fonctions dans les conditions prévues par l'articles 32 modifié de la loi du 24 juillet 1867 et, en particulier, de présenter, à votre assemblée générale ordinaire qui

⁹ André Caffort (1880-1961) : ingénieur E.C.P. Directeur général des Hévéas de Tay Ninh. Chevalier de la Légion d'honneur.

¹⁰ Jean de Margerie (1884-1958). Fils d'un officier d'artillerie, il épouse Lucie Couprie. D'où Monique (ép. François de Truchis de Varenne), Christiane (ép. Gérard de l'Épine, du Crédit foncier colonial) et Hubert-Antonin. Ancien administrateur de la Banque commerciale du Maroc (1921). Administrateur du Crédit foncier colonial depuis 1933, son représentant aux Sucreries coloniales. Chevalier de la Légion d'honneur comme capitaine d'active (1918).

¹¹ Jean Richemond : fils de Pierre Richemond (ci-dessus) ; marié à Nicole d'Haussy : directeur général, puis (1939) administrateur du Crédit foncier colonial, son représentant aux Sucreries coloniales, chez Pathé-Baby (1936) et aux Plantations de Kratié.

se tiendra en 1938, un rapport sur les comptes de l'exercice 1937 et un rapport spécial sur les opérations visées par l'article 40 modifié de la loi précitée.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1936 (en fr.)

ACTIF		
Premier établissement		
Plantations :	2.100.000 00	
Constructions :	8.870.40	
Matériel, outillage, bétail :	18.595 74	2.127.466 74
Caoutchouc en magasin		12.284 00
Caisse et banques		135.740 20
Comptes débiteurs		110.208 28
Frais de constitution		1 00
		<u>2.385.699 62</u>
PASSIF		
Capital social		500.000 00
Réserve légale		21.857 07
Comptes créditeurs		1.854.173 39
Pertes et profits		9.668 20
		<u>2.385.699 62</u>

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

DÉBIT	
Frais généraux	288.545 16
Amortissements	24.509 81
Pertes des exercices antérieurs	239.678 62
Solde bénéficiaire	9.668 26
	<u>562. 40195</u>
CRÉDIT	
Recette nette	562.401 95
	<u>562. 40195</u>

[...]
Cinquième résolution

L'assemblée générale nomme MM. Morel et Peautonnier commissaires aux comptes, et fixe leur rémunération à 100 p. indochinoises.

BARIA

(Bulletin Synd. pl. caoutch., 29 décembre 1937)

Plantation n° 524 Longlâp M. Bourdon, à Longlâp (Baria)
Plantation n° 525 An-phu-Ha Sté agricole d'An-phu-Ha à Longlâp (Baria)

Décès de M. Meslier

(Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc, 24 août 1938)

Le président [de la Chambre syndicale des planteurs] fait connaître le décès de M. MESLIER, survenu le samedi soir, 20 août courant, dont n'ont pu, en conséquence, être avisés à temps la plupart des planteurs. Le secrétaire général du Syndicat a, toutefois, représenté le Syndicat aux obsèques de l'un de ses anciens adhérents. M. MESLIER, en effet, a, durant plusieurs années, représenté au Syndicat la plantation d'An-Phu-Ha, dont il était directeur.

Sur la proposition du président, une minute de silence consacrée à la mémoire de M. MESLIER est observée.

NÉCROLOGIE

Amédée MESLIER

(Le Nouvelliste d'Indochine, 28 août 1938)

[...] Il était arrivé en Cochinchine, en 1892, et y avait fait, deux années plus tard, son service militaire. [...] Grand chasseur et pêcheur émérite, combien de Saïgonnais n'ont-ils pas connu, par son intermédiaire, le joies des grandes chasses ou de la pêche en mer ?

Extrêmement consciencieux et scrupuleux, il avait franchi chaque échelon du Service forestier qu'il avait ensuite dirigé. À sa retraite, des sociétés de plantations, en connaissance de cause, lui avaient confié le contrôle de leurs affaires. [...]

Agricole des Caoutchoucs d'An-Phu-Ha

(L'Information d'Indochine, économique et financière, 17 juin 1939)

Le compte Pertes et profits de l'exercice 1938 se solde par un bénéfice net de 266.161 francs contre 212.884 en 1937. Le conseil a proposé à l'assemblée du 12 juin le maintien du dividende à 8 fr. brut par action.

LA SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DE PLANTATIONS D'HÉVÉAS (SIPH)
PREND LE CONTRÔLE D'AN-PHU-HA

*(Planteurs d'hévéas en Indochine 1939-1954,
Amicale des anciens planteurs d'hévéas 28480 Vichères, 1996)*

[17] Septembre 1939 :

Félix Tortel ¹² est monté dans la Citroën C4, et le voilà parti jusqu'à Song-Cau, en direction de Baria.

En passant à Lason, il s'arrête... et, comme tout va bien, poursuit sa route, dépasse la pagode sur la gauche où tout semble endormi, pour arriver enfin au secrétariat de la plantation d'An-Phu-Ha.

Et il se pose encore une fois la même question : « Quel décideur conscient, quel esprit raisonnable a bien pu vouloir créer une plantation d'hévéas cohérente sur ce territoire ? ». Qui peut, dans le milieu des planteurs, prétendre détenir une réponse... ? Lui, Tortel, connaît le terrain, inégal par sa topographie, la qualité irrégulière de sa terre et où l'on a péniblement constitué quatre morceaux de plantations détachés les uns des autres, ne permettant pas une exploitation rationnelle et où il ne saurait être question de faire, sur l'un ou l'autre, une extension importante.

Un financier spéculateur... que quelques autres ont suivi, comme on dit au poker... pour voir... Bref, la Société des Caoutchoucs d'An-Phu-Ha est là, il en a la charge et l'assume, sans trop d'illusions sur son avenir.

Il en parcourt les quatre secteurs, roulant sur de mauvaises pistes et, quand la C4 ne passe pas, met pied à terre. On a même investi dans une petite usine pour traiter une maigre production de latex. Non, cette réalisation n'a pas été conçue pour fixer la main-d'œuvre ; les environs sont riches dans ces villages cochinchinois nichés dans une végétation qu'il est facile de domestiquer, d'y cultiver riz, manioc, maïs, légumes verts, d'y planter tous les arbres fruitiers : bananiers, manguiers, papayers, ceux qui donnent les letchis, les cédrats... Chaque famille y a sa paire de buffles, élève des cochons, des canards, des poulets.

Alors, ces Cochinchinois, quand ils n'ont rien d'autre à faire, ou plutôt besoin de quelques piastres, consentent à venir travailler. Ce n'est pas simple. On a bien tenté d'amener des contractuels tonkinois, mais, si près des villages, c'est de la provocation. Et il ne fallait pas insister car certains de ces villages jouissaient d'une réputation peu flatteuse mais justifiée, notamment Long-Phuoc, pour ses voleurs et ses pillards jouant facilement du coupe-coupe.

On fait donc en fonction de ces données et le planteur rend compte, pour satisfaire les administrateurs et les fonctionnaires, en attendant...

Agricole des Caoutchoucs d'An-Phu-Ha
(L'Information d'Indochine, économique et financière, 1^{er} juin 1940)

Les comptes de l'exercice 1939 se soldent par un bénéfice net de 362.805 fr. contre 266.161 fr. en 1938. Il a été proposé à l'assemblée ordinaire du 29 mai de porter le dividende de 8 à 12 %.

CAOUTCHOUCS D'AN-PHU-HA

¹² Félix Tortel : il débute en 1927 comme assistant sur la plantation de Binh-Ba (Société des Plantations de Baria) et en est directeur à la fin de la guerre. Voir [encadré](#) et témoignages sur sa fin tragique.

(*Le Journal*, 16 mars 1942)

Le dividende de l'exercice 1940 est fixé à 5 francs par action contre 12 francs.

CAOUTCHOUCS D'AN-PHU-HA

(*Le Journal*, 3 janvier 1943)

Le dividende de l'exercice 1941, fixé à 8 fr. par action contre 5 fr., sera payable prochainement.

RÉPERTOIRE DES SOCIÉTÉS ANONYMES INDOCHINOISES

(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943)

SOCIÉTÉ INDOCHINOISE DE PLANTATIONS D'HÉVÉAS [SIPH]

Participations : Société agricole des caoutchoucs d'An-phu-ha, Compagnie caoutchoutière de Gia-nhan.

Un assistant de plantation tué par les terroristes

(*Le Journal de Saïgon*, 30 octobre 1946)

Ce soir auront lieu les obsèques de M. Dardelle, assistant aux plantations de la S.I.P.H.

M. Dardelle a été tué par une rafale de mitraillette, lundi soir, à An-phu-Ha (Baria), alors qu'il circulait sur une jeep dans la plantation.

M. Dardelle est mort sur le coup et les trois militaires qui étaient avec lui dans la jeep ont été gravement blessés.

C'est encore une lâche embuscade, comme le Viet Minh sait en organiser partout où le travail reprend.

(*Planteurs d'hévéas en Indochine 1939-1954*,

Amicale des anciens planteurs d'hévéas 28480 Vichères, 1996)

[128] En janvier 1946, lors de sa visite d'inspection Arnaud de Vogüé, avait poussé, escorté de militaires, jusqu'au secteur Sud, composé de Song-Cau (relevant de la S.I.P.H.) et des quatre secteurs de la société des caoutchoucs d'An-Phu-Ha. J'ai déjà fait quelques commentaires sur ce secteur, [129] qui fut très saboté, brûlé, pillé, à part le village en dur de Long-Lap à peu près intact. J'ose dire malheureusement, car on put y reloger un peu de main-d'œuvre disparate et un assistant « confirmé ». Sinon, on eut abandonné ce secteur, proposition que soumettait Arnaud de Vogüé au conseil d'administration en suggérant de faire une expérience de quelques mois, tout en procédant à la liquidation pure et simple de la société.

.....

Considérations d'un vieil assistant de plantation :

[130] « Vous êtes en train de vous dire que je suis une vieille baderne au bout de son rouleau qui attend passivement la retraite ? C'est parfaitement vrai ! Cependant, n'oubliez pas qu'il y a plus de trente-cinq ans que je traîne à travers l'Extrême-Orient et que je pratique les indigènes. Je commence à pressentir, sinon à comprendre, leurs réactions. À mon retour dans la province, j'ai revu tous les nhà què qui me connaissaient depuis le temps où Schmitz fumait sa toute première cigarette. J'ai longuement parlé avec eux et les notables. J'ai été déposé de force à An-Phu-Ha. J'y ai revu mes vieux coolies et constaté leur évolution. Après cela, j'ai plié bagage et je m'en félicite. On me prendra pour un esprit chagrin. Au centre-inspection d'An-Lôc, on haussera les épaules et sous-entendra que je suis gâteux. Cela m'est égal parce que nous le savons bien : rira bien qui rira le dernier ! »

En fait, « le Baron » ne donnait pas une impression de sénilité. On eût tout juste pu lui reprocher un rien de prophétisme. Comme il était retombé dans ses méditations, les jeunes conjuguèrent leurs efforts pour le convaincre de poursuivre :

« Depuis votre arrivée, l'armée, votre inspecteur général, votre directeur vous ont dit que le Viêt-minh avait été un grand carnaval indigène qui s'était volatilisé parce que des colonnes motorisées avaient renouvelé leurs exploits de Normandie et sillonné les routes en tous sens. Et alors ? Que croyez-vous qu'il soit devenu ? Pensez-vous que les vaillants militaires les ont tous raccourcis ? Que sont devenus les types qui ont assassiné Tortel et Quinternet, et les autres qui ont mis à feu et à sang toutes les plantations ? »

L'orateur, les yeux remplis d'ironie, jouissait de l'effet qu'il venait de produire. Il reprit :

« En ce moment, tous ces énergumènes sont en brousse. Ce sont eux qui attaquent les camions avec les armes que leur ont obligeamment laissées les Japonais avant de rembarquer. Ce sont eux qui terrorisent notables et villageois de la rizière. Mais, bien sûr, vous ne voyez pas ça à Binh-Ba ! Or, la marmite commence à chanter, mes jeunes amis, et il y a pas mal de gens qui vont se faire ébouillanter. Les Asiatiques ont toujours été des gens roublards, ce qui est tout naturel quand on reçoit des coups de pied au cul de père en fils depuis des siècles. Ils ont fini par acquérir un sixième sens héréditaire qui consiste à limiter les risques, à faire des lais devant tous ceux qui risquent de lever le pied. Quiconque a travaillé quelques années avec la main-d'œuvre annamite vous le dira. Ces mêmes nhà què qui vous saluent obséquieusement quand vous entrez dans leur village sont tous prêts à vous faire retourner devant votre créateur dès que quelques-uns arrivent avec fusils et grenades. Je ne sais lequel [131] d'entre vous sera affecté à An-Phu-Ha, mais je lui conseille de ne pas jouer les matamores. Surtout qu'il prenne bien garde à sa peau. Je connais la province comme votre directeur ne la connaîtra jamais. Je vous certifie que cela va mal et que cela ne fait que commencer. Avis aux amateurs ! »

Michel Martin trouvait que le « Baron » faisait preuve d'un pessimisme excessif. Pourtant, sa propre expérience des maquis alpins le forçait à admettre la logique du raisonnement du Baron. Dardelle fixait les pieds de la table d'un air rêveur

Leur hôte reprit :

« Je vous recommande particulièrement le village de Long-Phuoc, cauchemar des commissaires de police depuis que je suis à An-Phu-Ha. La spécialité de cette agglomération depuis des siècles, c'est le banditisme. Déjà, avant la guerre, les Français ne la traversaient pas de nuit sans être armés. Chaque fois qu'il y avait un vol de bétail, les pistes convergeaient vers Long-Phuoc, mais il était à peu près impossible de faire parler les nhà què des autres villages par crainte des représailles. Quand les Japonais ont regroupé tous les Européens en camps de concentration, les villageois ont connu l'âge d'or. Ils se sont mis à pressurer tous les villages du canton. Le *doc phu*, un bon vieillard mielleux, faisait la cour aux Japonais, prélevait sa part du butin sous prétexte qu'il assurait l'impunité aux bandes de Long-Phuoc. Lorsque le coup de force Viêt-minh a éclaté, le *doc phu* et le caö Tong The, une vieille crapule, ont joué un rôle important

dans l'exécution de Tortel et de Quinternet. Ils ont également pris part au pillage et à l'incendie des divers secteurs de Binh-Ba. Maintenant, ils vivent en forêt sous la protection des Viêts. Ne sous-estimez pas les capacités des truands de Long-Phuoc, ils connaissent toutes les ficelles de leur spécialité, c'est congénital et remonte dans les siècles, bien avant la colonisation française. »

Les deux assistants éclatèrent de rire pour mettre fin à l'ambiance quelque peu sinistre que leur hôte s'était appliqué à créer.

.....
[140] Sur An-Phu-Ha, Philippe Dardelle voyait les problèmes de sécurité s'aggraver. Le lieutenant responsable du secteur n'était pas un foudre de guerre. Les opérations dans lesquelles il envoyait ses hommes se soldaient régulièrement par des pertes. Ses sous-officiers, plus aguerris, accompagnaient Philippe dans ses déplacements et c'était un jeune tailleur de Long-Xuyen qui le renseignait sur les Viêts. Mais, le lundi 28 octobre 1946, revenant de Long-Hiêp vers 16 heures, accompagné d'un sergent et de deux tirailleurs, Dardelle tombe dans une embuscade, à huit cents mètres de Long-Phuoc. Il est tué sur le coup, d'une balle au cœur. Un des tirailleurs est tué, le sergent blessé légèrement.

Le soir, j'attends le retour de Schmitz devant la maison avec Michel Martin et René Geay, le mécano arrivé depuis peu. Au crépuscule, il arrive...

« Que faites-vous là ? »...

« Monsieur, il y a un os ... Dardelle a été attaqué entre Long-Hiêp et Long-Phuoc. Un des militaires a été blessé, l'autre.. »

« Et Dardelle ? »

« Il est là... dans la chambre, à côté... »

« Quelle catastrophe ! »

Schmitz est entré, a regardé longuement ce grand corps étendu, n'a rien dit. Après un long moment de silence, il a organisé une veillée funèbre, les quatre planteurs se relayant pendant la nuit. Le lendemain, on a transporté le corps de Philippe à la morgue, à Saïgon. Auparavant, Martin est parti chercher un cercueil à Baria, avec un groupe de soldats. Décidé, il quitte à l'aller la route, dirige le camion vers Long-Phuoc et brûle les plus proches paillotes du village. Les soldats se déploient dans la rizière, abattent les buffles et ramassent [141] dix hommes. Martin dit aux villageois que c'est en représailles de l'assassinat du planteur Dardelle... On continue sur Baria, on revient à Binh-Ba... Martin dit à Schmitz :

« J'ai réglé les comptes en passant à Long-Phuoc ». Le directeur ne fait aucun commentaire...

Les funérailles eurent lieu le 1^{er} novembre à la cathédrale de Saïgon. Le père Soulard, premier vicaire, prononça l'oraison funèbre (ce n'était pas la première depuis un an, ce ne sera pas la dernière ...).

Thion de la Chaume¹³ prêta sa voiture américaine à Tranchau dont il connaissait la famille. Avec les autres assistants, ils partirent au restaurant, puis au dancing... Ainsi allaient les événements de chaque jour : la mort, la vie, la mort.

Revenu à Binh-Ba, Martin se proposa pour remplacer Dardelle. Schmitz transmit à l'inspecteur général.

Dans la semaine, il alla chercher du bétail à Loc-Ninh, la plantation de Lalanne où il y avait une ferme modèle. Il ramena des truies, deux vérats et, quelques mois plus tard, chaque famille commençait son élevage de porcs. Le dimanche suivant, avec Martin, nous allons à Xa-Bang voir le « nho », déprimé par la mort de son copain. Nous lui laissons un gramophone pour qu'il puisse écouter les disques que sa sœur venait de lui envoyer.

¹³ Robert Thion de la Chaume (1906-1967) : administrateur de la Société indochinoise de plantations d'hévéas.

Le lendemain, Martin part pour An-Phu-Ha dans la jeep que lui confie Schmitz. Ce dernier lui recommande instamment de rouler avec la capote pour limiter les risques. Arrivé là-bas, il s'installe dans la maison de Philippe, reprend son boy-bêp, un jeune Tonkinois chrétien, très dévoué, et rencontre le surveillant Lai, compétent, actif et qui sait obtenir un travail convenable (je retrouverai Lai en 1950 à Tuc-Trung). Mais, un mois plus tard, voilà l'ami Martin aux prises, comme il le dit alors, avec un coup de pied de Vénus... reins bloqués. Embarqué à l'hôpital du Cap Saint-Jacques, on le soigne au goutte-à-goutte, avec une morphine journalière. J'allai le voir le dimanche suivant. Il me raconta son aventure et je lui rapportai la colère de Schmitz... Il en revint amaigri, dans les derniers jours de décembre, guéri certes, mais regrettant la morphine...

.....

[143] Sur An-Phu-Ha, Martin est confronté à une insécurité permanente...

Le sergent-chef du poste a « ramassé » le petit tailleur de Long-Xuyen... interrogatoire musclé...

Le 7 janvier, Martin passe en jeep sur le lieu de l'embuscade dans laquelle Dardelle a été tué. Il y débusque un Viêt, tire au mousqueton, le blesse quand, alors, plusieurs Viêts déboulent en tirant... Décrochage réussi !... Puis, c'est un camion S.I.P.H. qui est incendié, du côté de Long-Phuoc : deux tirailleurs tués, deux marsouins blessés. Le soir, l'assistant va coucher au poste militaire. Le lendemain, sur Long-Lap, Martin avise un gros tas de broussailles pouvant servir de cache. Il y met le feu, le vent se lève, tourne et... vingt-sept hectares de jeunes plantations déjà incendiées par les Japonais, brûlent...

Prévenu, Schmitz pense à un feu allumé par les Moïs... Martin le détrompe, avoue son erreur. Stupéfaction muette de Schmitz... Notre ami, quelque peu déstabilisé par les mois agités qu'il vient de vivre, est muté sur Trang-Bom, sous la coupe de Mignen.

[254] 1949 : exploitation abandonnée.

AEC 1951-1136 — Société agricole des caoutchoucs d'An-Phu-Ha, LONG-HIEP (prov. de Baria) (Sud Viet-Nam)

Capital. — Société anon., fondée le 25 février 1927.

Objet. — Exploitation de plantations d'hévéas sur les territoires de Long-Hiêp, Long-Lap, Long-Xuyen, Long-Nhung, Long-Giay (1.150 ha). Achat, mise en valeur et exploitation de terrains agricoles.

Exp. — Caoutchouc.

Conseil. — [000]

Suite : transfert en Côte-d'Ivoire.